Compte rendu du CHSCT Départemental de l'Ain du 07 mai 2020

<u>Présents</u>: Mme la DASEN, Mr le Secrétaire Général, Mme Florence Josseron, Mr Perrier, ISST, FSU: Mr Jambon, Mme Loonis, Mme Trut, M. Belleville Unsa-education Mme Ansberque, FNEC FP FO: Mme Métivier, Mr Bonneton.
Le quorum étant atteint M. le secrétaire général ouvre la séance à 16h30.

I. Rapport annuel de la présidente

Nous avons été destinataires du fichier accidents 2019 pour les professeurs des écoles et les services administratifs en sont remerciés. Nous l'observons à l'aulne des années précédentes. Le nombre d'accidents de travail a augmenté depuis l'an dernier. Avec une analyse plus fine ce sont les accidents de mission et les accidents de trajet qui sont en augmentation.

Il est noté un faible nombre d'accidents de travail pour les risques psycho sociaux.

II. Point d'étape sur le DUER.

Assistante de prévention académique :

- Collèges : Tous les assistants de prévention ont été formés au nouveau support pour la rédaction du DUER.
 - 33 DUER ont été fournis soit à la DASEN soit au conseil départemental. Ils ne sont pas tous actualisés. Il y a une finalisation de la lettre de mission des assistants de prévention ainsi que sur les risques auxquels peuvent être exposés les usagers. L'ISST est intervenu sur un établissement en particulier à la demande du chef d'établissement.
- Ecole : Les CPC ont une formation sur le nouvel outil le 17/01/2020. Un travail remarquable a été fait sur le Pays de Gex Nord.
 Les réunions programmés avec les directeurs ont été reportées suite à la crise.
 La rédaction des DUER devront être prêts pour la rentrée 2020 en intégrant le risque biologique et en adaptant le protocole.

ISST:

- 1er degré: Le réseau des assistants de prévention fonctionne bien. L'exemple de Pays de Gex Nord est excellent. La mise à jour à refaire.
- 2nd degré : C'est différent. Travail avec le conseil départemental pour les collèges. Cela ne fonctionnera que si les assistants de prévention se consacrent à la mise à jour.
 - Pour les lycées des DU existent qui existent mais sont sans mise à jour et pas d'assistants de prévention très définis.

Les risques biologiques vont être à développer puisque nous n'avons jamais été confrontés aux épidémies.

L'ISTT a dirigé un groupe de travail sur l'académie de Lyon : Préparer le déconfinement dans le second degré. 15 thèmes en sont ressortis ainsi qu'une partie sur les risques.

Les chefs d'établissement et les directeurs d'écoles sont sous tension mais en appliquant le protocole et en évaluant les risques, nous concourrons à la sécurité des personnels.

D'après le secrétaire départemental du chsct, le plus important est l'évaluation des risques plus que la forme que cela doit prendre.

Des préconisations en fonction des protocoles nationaux ont été données, pour pouvoir apporter une aide aux chefs d'établissement. Un document qui pourra être communiqué aux enseignants par les chefs d'établissement.

Question : Quid de l'utilisation du matériel informatique commun dans les établissements du second degré.

Possibilité de films plastiques sur les claviers sinon virucide à l'aide de lingettes à chaque passage.

III . Suicide d'un personnel

Une professeur des écoles D'une école d'Oyonnax, s'est donné la mort à son domicile. La famille a confirmé que les difficultés n'étaient pas liées au travail et que cela ne nécessitait pas une enquête. C'était une PE reconnue dans son investissement et son amour du métier.

Un accompagnement des personnels a été proposé Nous déplorons la perte de notre collègue.

III. Questions diverses

Question du retour à 4 jours sur Bourg en Bresse

Le rythme réglementaire est resté à 4 jour et demi. L'organisation à 4 jours est une organisation dérogatoire qui doit passer en CDEN. Il doit y avoir une demande conjointe entre conseil d'école et mairie .

Avis de FO: 2 POUR, 5 CONTRE.